CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publieront en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Au un abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
20 mars Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe **CALEDONIA**, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
10 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot, **MAJESTIC**, doublé en cuivre, capt. M'LELLAN, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. **66**, ou à
26 mars. STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK, *Nouvelle Ligne*,

Le navire **ALABAMA**, (paquebot, du 8 avril), capitaine GREENLEAF, sera prêt à recevoir un chargement le 27 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à
24 mars WM. G. HEWES.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick, fin voilier, **SOCORRO**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine F. TORRES, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou aux consignataires rue Dumaine, No. 17.
29 mars—3

A FRETER.

Le beau brick **MARGARET**, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
20 mars rue du Camp, No. 9.

POUR ARRANSAS, (Texas.)

La belle goél. **NATIVE**, capitaine W. AULD, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS,
9 mars rue de la Levée

A VENDRE OU A FRETER,

La belle goélette neuve **BONITA**, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en jum dernier, des meilleurs materiaux ; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
20 fév

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doubles en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emmenagemens ces navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 mars J. W. ZACHARIE & Co.

CALIGRAPHIE.

SYSTÈME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 42 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *ecriture nette, expédiée et fashionable*. Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rev. évêque *L. D. Necke*, Rev. *T. Clap*, Rév. *J. Mann*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Graille*, *J. B. Egnete*, Rev. Mr. *Nash*. 3 avril—15,3ps.

AVIS.—M. VITO VITI, rue Conti, No. 15, prie recommandeusement les personnes qui ont achete des objets à sa dernière vente, de venir les réclamer attendu qu'il doit quitter la ville dans quelques jours. Il vendra en même temps, à l'amiable et à bas prix, quelques jolies Pendules, récemment reçues et qu'il vient de deballer, dont les sujets méritent d'attirer l'attention des amateurs : savoir : la Mort de Rolla, la Princesse de Navare, et quatre colonnes corinthiennes, de marbre noir, avec un dôme doré : aussi, divers autres objets et un assortiment de Marbres, Albâtres et Vases chinois, Dessus de Tables rondes, Jouaillerie, &c. &c. 3 avril—3fs

AIGUILLES, CISEAUX, RASOIRS superfins, &c. &c.—Reçus par le Nimrod de Liverpool, et à vendre par les soussignés :

100,000 Aiguilles superfines en petites boites en maroquin, contenant 100 aiguilles chaque depuis No. 6 à 12, de la même qualité que celles qui dernièrement étaient tant recherchés par les Dames de cette ville. 2 douz. cartes Ciseaux fins, grandeurs assorties, 2 do. do. Canifs de divers models; Rasoirs de première qualité en boites de 7, 4 et 2—tout de la manufacture de Rogers & Sons;—Porte crayons superbes en or, d'un travail extrêmement soigné; 2 grosses Crayons à dessin, de Brookman & Langdon; Couteaux de Newman, en boites contenant 24 et 18 couleurs chaque ; do avec couvertures à tiroir à 18, 12 et 6 couleurs chaque; Papier à Dessein de toutes les grandeurs de 1ere. qualité, 100 rames de papier à lettres d'une teinte bleue très foncée, ayant droit au drawback; de plus quelques douzaines paquets plumes royales, do. Perryan pens.
E. JOHNS & CO.
No. 113, Rue de Chartres et Encoignure des rues du Camp et de la Commune. 29 mars.

AMANDES.—20 sacs, récemment reçus par le navire Tennessee, à vendre par
17 mars WM. G. HEWES, rue du Camp.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequoy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGE,
21 fev encoignure Conti et Chartres.

ON a besoin de 40,000 gallons de Melasse à prendre sur des habitations. S'adresser au No. 13, rue du Camp. 6 mars

GILETS D'HERBES DE CANTON.—W. C. Norris & Co., rue de Chartres, No. 30, a récemment reçu trois caisses gilets d'herbes blanches de Canton. 14 mars

VITRES—500 caisses de Baltimore, assorties, reçues par le brick Julia, et à vendre par
14 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

COUVERTURES françaises—400 balles à vendre par 14 mars J. MAGER.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, les articles suivants ayant droit au *drawback* et convenables pour les marchés mexicains : Ruban étroit, en couleur, Robes suisses ouvragées ; Sainetet ; Chales suisses et français, riches ; Etoffe commune pour mouchoirs.
JOSEPH SPRINGER,
12 mars rue de Chartres, No. 37.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans le vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire LOUISVILLE, capitaine PARKER.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire CREOLE, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. STOBARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

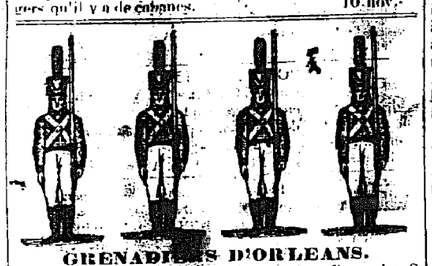

GRENADIERS D'ORLEANS.

LA Compagnie prendra les armes, dimanche 8 d'avril prochain à 8heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire, en veste bleue et pantalons blancs. Par ordre du capitaine,
30 mars A. D. GUESNON, sergent-major

VOLTIGEURS LOUISIANAIS,

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement. Equipement complet, veste bleue, pantalon blanc et pompon. Par ordre du capitaine. M. GHAPUS,
5 avril sergent-major.

PIANOS FORTE, GUITARES ET MUSIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Comet, du Hâvre, et offrent à vendre 3 SUPERBES PIANOS carrés dont un en bois de Courbari, les deux autres en bois d'Acajou avec sommiers prolongés, en fer fondu, et double tables d'harmonie à 6 octaves et demie, de la fabrique de Messrs. I. PLEYEL & co., de Paris.

2 PIANOS en bois d'Acajou, sommiers en fer à 6 octaves, de la même fabrique.

Une caisse contenant des GUITARES françaises à mecanique patentée.

Un assortiment de musique nouvelle pour tout genre d'instrumens de musique. E. JOHNS & CO.,
23 mars rue de Chartres, No. 113.

☞ M. JOHNS comptant partir incessamment pour l'Europe, offre les articles ci-dessus mentionnés à des prix réduits, pour du comptant ou des billets à satisfaction.

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
30 mars A. AGER.

TRAITES sur Paris, en vendre par F. PERRET,
29 mars rue Toulouse No. 62.

GENIEVRE DE HOLLANDE.—12 pipes en debarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY,
27 mars rue du Camp, No. 31.

BŒUF de première qualité, inspecté, en barils et demi-barils ; 20 quarts de barriques Vin de Xerry, bonne qualité, maintenant en dépôt à la douane et ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY.
7 mars

CHAUX.—300 barils Chaux de Thomastown, en bon ordre. S'adresser à WM. H. IRELAND,
Encoignure des rues des Magasins et Girod,
26 mars faubourg Ste. Marie.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres ; 20 caisses Limons frais ; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boites et en demi-boites, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre ; 1200 Puniers couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties ; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes ; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin : Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernant la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.
19 mars CLAPIER & MICOUD.

200 SACS cafe vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
17 mars Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars

VITRES.—200 demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

BŒUF et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité.
E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par THEO. NICOLET & CO.
13 mars

363 sacs CAFE fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 17.

TOILE A VOILES de la manufacture renommée de Crooks, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
12 mars rue Royale, no. 17.

81 BALLES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par [5 mars] FOSTER & HUTTON.

100 DOUZAINES Balais de palme de maïs, pour clôre un compte, à vendre par STETSON & AVERY.
23 mars

HUILE DE BALEINE.—80 futailles Huile et 100 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de première qualité. A vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre. FORESTIER.
23 mars

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir : 100 balles Toile de Russie écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback; 84 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à draps, de 40 pouces de large; quelques balles de batiste rayée.

VINS—200 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vieux Madère de San Lucar et de Sicile ; 60 caisses Savon de Castille; 70 barils Aloses; 100 demi-caisses Chocolat ; 400 sacs Salpêtre ; 120 caisses Blanc-de-Baleine.
23 mars LINCOLN & GREEN.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Pêches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
28 mars rue du Camp, No. 65.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre,

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 300 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de-vie d'Espagne, ayant droit au *debenture*; 70 pièces Dundee, 10 balles Toile à draps de 5-4, 10 do. Toile à voiles, 90 barils et 35 caisses Oire blanche, 5 caisses Pelles, 25 do. Hâches, 15 do. Bonnets différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de Madras, 80 caisses Blanc-de-Baleine, 8 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. beau Gruc, 25 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre raffiné, 800 do. Clous coupés, 3 pipes Genièvre imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tiercons Riz, 120 Barres de grillages, 2 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, No. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a executés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies ; tapis, soffas, chaises, berceaux, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier ; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes determinés de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Boulligny; Carleton; W. Montgomery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées ; do. blanche pour blouse ; do. en 1re. qualité pour moustiquaire ; do. à raies et couleurs ; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le pruneau, pour pantalons et pour gilets, &c. &c.
A. GILLY,
15 mars rue Conti, N°. 30.

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à J. CHALARON,
20 fév—1f rue Royale

312 CAISSES chandelles de suif, de première qualité, de la manufacture de James Blake & Co., en débarquement du navire John Sergeant, à vendre par W. G. HEWES,
26 mars No. 9, rue du Camp.

SUCRE.—145 boucauts qualité superieure, sur une habitation, à un mille au dessous du Détour, côte droit du fleuve, à vendre par DUCROS & MORPHY.
12 mars.

650 BARILLETS choux confits et pommes, reçus par le navire John Sergeant, à vendre par WM. G. HEWES.
26 mars No. 9, rue du Camp.

MACHINE A VAPEUR.—La machine du bateau à vapeur Oregon, est offerte en vente à bas prix. S'adresser à bord du Senator. 24 mars

A VENDRE.—Un assortiment de FAIENCE, propre aux marches du Mexique, reçu par le Birkby de Liverpool, à vendre par V. AICARD,
30 mars No. 37, ancienne Levée.

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH.
28 mars Nouvelle Levée, No. 15.

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant N°. 199, toujours rue Royale, entre Orléans, et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mettra tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.
14 mars

Magasin d'articles nouveaux de Paris, rue de Chartres No. 99.

ALEX. PAYA, venant de France, offre à vendre un joli assortiment de bijouterie en or et doré, parfumerie fine, quincaillerie do., parapluies, ombrelles, portefeuilles, nécessaires de femmes, brosses, ciseaux, corbeilles à ouvrages en bois de Spas, papier français gravures et lithographies en tous genres, librairie, sujets d'histoire, romans, tableaux modernes, et une infinité d'objet de fantaisie. 1 mars

RECU de France, par le Salem, venant du Havre, et à vendre par **L. CHOISNE**, parfumeur, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, un grand assortiment de parfumerie 1re. qualité, consistant en : 250 douzes. crême de perse, pots bleus et verts; 100 douzes. régénérateur de cheveux; 400 douzes. pommade très fine, assortie de dix odeurs différentes; 175 douz. flacons nouveaux huile antique pour les cheveux, et odeurs pour le mouchoir ; eau de vie de Lavande double et ambrée ; de très jolies parfumeries de tout genre, dans des vases et flacons nouveaux ; des crêmes de savon, d'amande et autres, en boites cristal et porcelaine; crême de concombre et de limaçon, très fraiche.

Nn. Tous ces articles, qui sont de 1re. qualité, seront vendus à des prix très modérés.

Les rêmes de perso et les pommades, sont conserves en étain et avec de très jolies étiquettes. 21 fév

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback* ; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Casas, Leville, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Gruau-Larose ; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tiercons; Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux; un Moulin complèt pour sucrerie. 8 mars J. B. LABATUT.

VIN DE MADERE, 1 pipe, 12 dennies, 9 quarts et 16 huitième de pipe, vieux Madère, L. P., de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.
9 mars rue Bienville, No. 80.

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Talma, une élégante Baroouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.
5 mars M. WALTON, rue de la Domine.

CUIRS.—908 cuirs de bœufs propres aux marchés de Pouest, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp
8 mars

5 BOUCAUTS Teinture de Matière, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
5 mars

CAFE.—150 sacs beau Café de la Havane, en débarquement de la goélette Félicin, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.
6 mars

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
8 fév LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Mardi, 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Karthé, une Négresse nommée Diane, âgée d'environ 55 ans, boigne.

Conditions : comptant. Par ordre de la cour.
22 mars MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir : Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Kelly, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique ; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique ; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier ; Clairborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Régister.
15 mars

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Chelanie Fleuriau, décédée, épouse de Mr. L. R. Charbonnet, un lot de terre, situé au faubourg Delot, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière ; Un autre lot de terre, attenant au précédent sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur ; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 180 pieds de profondeur ; le tout mesure française.

Conditions : un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour, MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Registre des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour la succession de feue MARIE DESFORGES veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après ; savoir : TOM, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, à donné à la boisson ; JACQUES, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; GABRIEL, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et conducteur ; PROSPER, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison ; ASPASIE, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; LUCY, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés MOSES, âgée d'environ 8 ans et GEORGE, âgé d'environ 2 ans; LOUISE, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison,

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les edifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

CONDITIONS ; les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billet endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 Avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Jonathan S. Smith,

DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 13 et 36 sur le plan annexe à un acte, en l'étude de G. R. Strniger, notaire, sous la date du 18 Février 1831 : le lot N°. 13 ayant 41 pieds 2 pouces sur la rue Jersey, et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Josephine ; et le lot No. 36 ayant 41 pieds 3 pouces sur la rue Jersey, 41 pieds sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste. André.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé Paroisse Jefferson, derrière le faubourg Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Branard, designé par le N° 6 sur un plan en l'etude de Carlile Pollock, et ayant (mesure française) 277 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 de profondeur et face à la rue Branard, avec les ameliorations qui sont dessus.

DEUX LOTS DE TERRE, situés sur le chemin du Bayou, et designés par les Nos. 14 et 15 sur un plan dressé par L. Brugier, arpenteur général, et déposé en l'etude de Théodore Seghers : le lot N°. 15, faisant encoignure et ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et face au chemin de Milne ; et le lot N°. 14 ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur. Ces deux lots n'appartiennent que pour une moitié indivise à la succession, mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente.

CONDITIONS : Les deux premiers lots au faubourg Lafayette, payables comme suit : $160 comptant, l'acquéreur se chargeant du paiement de deux billets de $153 75 chaque, et payables l'un le 12 février 1833, et l'autre le 12 février 1834, et la balance du prix d'adjudication à 12 mois de crédit ; la moitié indivise du lot à l'encoignure des rues Jackson & Branard, payable $1200 comptant, et la balance à 12 mois ; et les 2 lots sur le chemin du Bayou, à un crédit de 12 mois, l'acheteur se chargeant du paiement de 3 billets, garantis par hypothèque sur les dits terrains, et payable le 15 novembre de chacune des années 1832, 1833 et 1834, chacun de $243; le tout en billets endossés à satisfaction, du jour de la vente, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par Théodore Seghers notaire, aux frais des acquéreurs. 6mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi 5 Avril 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Felipe Bosticha *alias* Philippe Dédé, la propriété suivante, savoir :

Un lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, rue d'Amour, désigné par le N°. 270 ayant environ 50 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B.—L'acte de vente sera passé par devant L. Férand, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur. 5 mas.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 5 avril, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean-Louis Henry Ramel, les propriétés suivantes, savoir :

Un lot de TERRE situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

La jouissance jusqu'au 4 d'Avril 1843 d'un lot No. 66, compris entre les rues de la Promenade, Bossin, St. Pierre et Villeré, avec les édifices qui sont dessus, le dit lot sujet à une rente annuelle de $40 en faveur de la Corporation de la ville de la Nlle-Orléans. Les édifices qui sont construits ou qui seraient construits sur le dit lot appartiendront à la Corporation après le 4 d'Avril 1843.

Conditions : Un quart comptant et le reste payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Reg.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. 5 mars.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Alonzo Burnabeu, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
27 mars MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Théophile Mugarty a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Harcy Hugon, h. de c. l.; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
16 mars MARTIN BLACHE, régister.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 7 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, SEPT TERRAINS de valeur, situés au faubourg Plaisance, à environ 3 lieues de la ville, et faisant face à un chemin de 110 pieds de large ; savoir : les Terrains Nos. 30 et 31 mesurent ensemble 315 pieds de face sur 340 de profondeur (mesure française.) Les bâtisses consistent en une maison avec cuisine, écurie &c. Les Terrains Nos. 34, 36, 38, 40 et 42, ont chacun 120 pieds de face au dit chemin, sur 340 de profondeur, mesure française.

La bâtisse et les cyprières sont des propriétés publiques à l'usage commun des habitants du dit faubourg. Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions : Un quart comptant, et le reste à 7, 12 et 18 mois. 3 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 du courant, il sera vendu à la Bourse L'ESCLAVE CELY, âgée de 17 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et servante, dans le pays depuis 6 mois, et pleinement garantie.

Conditions : 4 mois de terme, en billets endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant W. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs. 2 avril

TERRAINS DE LA BATTURE,

Sur les rues de la Nouvelle Levée et Gaiennié, ainsi que sur le chemin public ordonné en 1830.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 7 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse, 18 TERRAINS sur lesquels sont érigés les moulins à scie appartenant ci-devant à M. D. F. Burthe, et dans le voisinage immédiat du bel édifice érigé par feu Wm. C. Wethers.

Ces terrains sont du nombre des plus appréciables qui aient été offerts en vente jusqu'à ce jour. Ils sont au centre du lieu de débarquement des bateaux à vapeur et du commerce des planches. Leur proximité du nouveau marché, la valeur croissante des propriétés, et les améliorations rapides qui se font dans cette partie de la ville, joints aux avantages offerts dans les conditions de la vente, ne peuvent manquer d'attirer l'attention des spéculateurs. Toute la droite des terrains de la batture, en face des Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sera vendue en bloc. Les deux moulins et les autres bâtisses ne seront pas inclus dans la vente, les propriétaires se réservant le droit de les enlever avant le 15 juin prochain, époque à laquelle on donnera possession des terrains.

Conditions : Un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, à partir du 1er. juin prochain, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à par